



## DES PREMIERS BOUGERS SUITE À LA MOBILISATION

Dans le cadre du débat sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2022 (PLFSS 2022), le gouvernement met une rallonge de 1,7 milliard d'euros pour l'assurance maladie en 2021, notamment pour l'hôpital et 200 millions d'euros sont prévus pour les EHPAD.

Cela devrait garantir la prise en charge de l'intégralité des coûts induits par la Covid.

Les dépenses pour l'assurance maladie seront également augmentées de 0,5 milliard d'euros en 2022 par rapport au projet initial.

**Ces mesures, certes nettement insuffisantes, sont à mettre au crédit de la mobilisation engagée dans le pays pour améliorer notre système de santé, fortement mis à mal ces dernières années.**

Nous devons continuer à interpellier les élus (Députés et Sénateurs) dans tous nos territoires pour obtenir des moyens plus importants afin de redresser l'hôpital public.

En effet, pour cause de manque de personnels soignants, des hôpitaux doivent fermer des lits, sachant que le Conseil scientifique a estimé fin octobre à environ 20 % la proportion de lits fermés dans les hôpitaux, notamment à cause du manque de personnels.

Nous avons besoin de 100 000 emplois supplémentaires dans les hôpitaux, 200 000 dans les EHPAD et 100 000 dans le secteur d'aide à domicile.

La mobilisation a également amené le ministre de la Santé à commander un rapport pour étendre le champ d'action de la Sécurité sociale dans le remboursement des soins, au détriment des complémentaires santé.

L'objectif serait d'arriver à terme à une prise en charge d'un panier de soins élargi sur le même modèle de ce que fait déjà l'Assurance Maladie pour les affections de longue durée. Cependant, il comporte de gros risques car il acte l'étatisation de la Sécu et son financement par l'impôt.

Ces réflexions, qui ne sont pas des décisions prises pour le moment, montrent que les propositions de la CGT pour une Sécurité sociale intégrale gagnent du terrain, à condition d'élargir le périmètre de couverture au-delà des dépenses de santé avec le droit à l'autonomie notamment.

Toutes ces évolutions démontrent qu'il est possible de faire « bouger les lignes » dans le sens de nos revendications, y compris lors du vote du PLFSS début décembre.

Nous devons aller les chercher dans le cadre de la mobilisation engagée depuis plusieurs semaines pour une grande manifestation nationale unitaire à Paris le 2 décembre.

**OUI C'EST POSSIBLE  
ALORS SOYONS TRÈS NOMBREUX À PARIS LE 2 DÉCEMBRE.**

Montreuil, le 18 novembre 2021